



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE

DU VENDREDI 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt six et le vingt mars à 20h, le Conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAILLARD Jimmy, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Présents :

Mmes-Mrs GAILLARD Jimmy, ROCHE Matthieu, PANO Jeanine, CAILLET Jérôme, MILIA-GERBER Céline, BONNARDEL Cécile, PERRAULT Teddy, DUARTE CERVEIRA Elise, FéVAL Baptiste, CHEVREUL Clémentine, CHAUDIERES René, TROUILLET Lucie, DELEIGNE Bruno, FOUREL Déborah, PARRIAUX Guillaume

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mme Elise DUARTE CERVEIRA est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

- **Installation du conseil municipal**
- **Nomination de 2 assesseurs** : Mme BONNARDEL Cécile et M. PERRAULT Teddy
- **Election du maire** : M. GAILLARD Jimmy est élu maire de la commune de Crozes Hermitage, avec 15 voix

03-2026 – Arche Agglo : Détermination du nombre d'adjoints

Sous la présidence de M. GAILLARD Jimmy, Maire,

Le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT). Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

Elections des adjoints :

- 1^{er} adjoint : ROCHE Matthieu est élu à l'unanimité
- 2^{ème} adjointe : PANO Jeanine est élue à l'unanimité
- 3^{ème} adjoint : CAILLET Jérôme est élu à l'unanimité
- 4^{ème} adjointe : MILIA-GERBER est élue à l'unanimité

Lecture de la charte de l'élu local par Jimmy GAILLARD, maire

04-2026 – Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

29 délégations : vote à l'unanimité

05-2026 – Vote des commissions communales

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal nomme les délégués aux commissions municipales, ainsi qu'il suit :

FINANCES : M. ROCHE Matthieu, Responsable

M. GAILLARD Jimmy, Mme CHEVREUL Clémentine, Mme TROUILLET Lucie, M. PARRIAUX Guillaume, Mme BONNARDEL Cécile

URBANISME - PLU : M. GAILLARD Jimmy, Responsable

M. CAILLET Jérôme, M. DELEIGNE Bruno, M. PARRIAUX Guillaume, M. FÉVAL Baptiste, Mme FOUREL Déborah

VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX - AGRICULTURE : M. CAILLET Jérôme, Responsable

M. GAILLARD Jimmy, M. DELEIGNE Bruno, M. PARRIAUX Guillaume, M. PERRAULT Teddy, Mme DUARTE CERVEIRA Elise

TRAVAUX : M. CAILLET Jérôme, Responsable

M. GAILLARD Jimmy, M. DELEIGNE Bruno, Mme BONNARDEL Cécile, M. PARRIAUX Guillaume, M. FÉVAL Baptiste, M. PERRAULT Teddy

VIE SCOLAIRE- PERI-SCOLAIRE :

Mme PANO Jeanine, Responsable

M. CHAUDIERES René, Mme BONNARDEL Cécile, Mme TROUILLET Lucie, Mme FOUREL Déborah, Mme CHEVREUL Clémentine, Mme DUARTE CERVEIRA Elise

VIE ASSOCIATIVE – COMMUNICATION – CULTURE VIE :

Mme MILIA-GERBER Céline, responsable

M. CHAUDIERE René, Mme CHEVREUL Clémentine, Mme DUARTE CERVEIRA Elise

ENVIRONNEMENT, FLEURISSEMENT :

M. CAILLET Jérôme, Responsable

Mme BONNARDEL Cécile, Mme TROUILLET Lucie, Mme FOUREL Déborah, M. PERRAULT Teddy

APPEL D'OFFRES : M. GAILLARD Jimmy, Responsable

M. CAILLET Jérôme, M. PERRAULT Teddy, M. FÉVAL Baptiste

LISTE ELECTORALE : M. CHAUDIERES René

REFERENT AMBROISIE : Mme MILIA-GERBER Céline

REFERENT DEFENSE : M. Matthieu ROCHE

CNAS (pour le personnel) : M. GAILLARD Jimmy

C.C.A.S : M. GAILLARD Jimmy, Président, Mme MILIA-GERBER Céline, Vice-Présidente

Mme CHEVREUL Clémentine, Mme PANO Jeanine, Mme DUARTE CERVEIRA Elise, M. CAILLET Jérôme

La séance est levée à 21h15

Elise DUARTE CERVEIRA
Secrétaire de séance

Jimmy GAILLARD
Maire de Crozes Hermitage